

DEPARTEMENT DE L'EURE  
 ARRONDISSEMENT DE BERNAY  
 CANTON DE BRETEUIL  
 COMMUNE DE BRETEUIL

2026/5

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 03 FEVRIER 2026**

**DATE DE CONVOCATION :**

21 janvier 2026

**DATE D’AFFICHAGE :**

21 janvier 2026

**NOMBRE DE CONSEILLERS :**

En exercice : 29

Présents : 20

Absents non représentés : 7

Absents représentés par pouvoirs : 2

Nombre de votants : 22

L’an deux mille vingt-six, le trois février à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué, s’est réuni à la salle Le Lux de la commune déléguée de Breteuil sur Iton (Place Pillon de Buhorel) en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard CHERON, Maire.

Secrétaire de séance : M. KROLIK Jean-Emile est élu secrétaire de séance.

Étaient présents, absents, excusés :

	NOMS	Présents	Absents/excusés
Maire	CHERON Gérard	X	
Maires Délégués et adjoints	LOUWARD Denis		Absent
	NOEL Nathalie	X	
A D J O I N T S	AMIGON Claude	X	
	PUREN Joëlle	X	
	BRUNEAU Gérard	X	
	BULARD Françoise	X	
	ROBERT Frédéric	X	
	BLIN Gwénola	X	
C O N S E I L L E R S	DUMEZ Elisabeth	X	
	TOUTENELLE Jean-Michel	X	
	KROLIK Jean-Emile	X	
	BATARD Michel	X	
	BELLIARD Josette	X	

	NOMS	Présents	Absents/excusés
C O N S E I L L E R S	LEBERTRE Nathalie	X	
	ARSENDEAU Caroline	X	
	FLET Mickaël	X	
	DENIS Clément		Absent
	BOISSIERE Serge	X	A rejoint la séance au point n° 5
	CAMUS Gaëlle		Absente/excusée pouvoir à BELLIARD Josette
	BEQUIGNON Natacha		Absente/excusée pouvoir à Claude AMIGON
	PAUMIER Adéline		Absente
	CLEMENT Audrey		Absente
	NOEL Thibault		Absent
	DENIS Françoise		Absente excusée
	BOUILLON André	X	
	CHÂTEAUGIRON Gilles	X	
	GUSTAVE Grégory		Absent
	GOURDEAU Camille	X	

**OBJET DE LA DELIBERATION: VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – SECTION DE FONCTIONNEMENT ET SECTION D’INVESTISSEMENT**

Monsieur le Maire invite Mme PRUDHOMME de donner lecture du rapport n° 5.

Il est demandé au Conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026, arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 13 novembre 2025, comme suit :

Le Conseil Municipal,

- Vu l'avis de la commission des finances du 13 novembre 2025,
- Vu le rapport d'orientation budgétaire du 09 décembre 2025
- Vu le projet de budget primitif 2026,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

● **APPROUVE** le budget primitif 2026 tel que décrit dans le document annexé, arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations d'équipement pour la section d'investissement.

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	7 178 654,69	7 178 654,69
Investissement	6 061 650,31	6 061 650,31
Total BUDGET	13 240 305,00	13 240 305,00

Ainsi délibéré, les jours, mois et an susdits :

Le Maire,

Gérard CHERON



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
APRES DEPOT EN PREFECTURE  
LE 05/02/2026  
ET PUBLICATION OU NOTIFICATION  
DU 05/02/2026  
LE MAIRE



---

Monsieur le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.



## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2026**

\*\*\*\*\*

### Sommaire :

- I. Le cadre général du budget ;
- II. La section de fonctionnement ;
- III. La section d'investissement.

\*\*\*\*\*

### I. Le cadre général du budget.

L'article L. 2313-1 du CGCT prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif (BP) afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présente note répond à cette obligation pour la commune, en même temps qu'elle répond aux obligations réglementaires relatives au vote du budget primitif 2026.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2026. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget primitif 2026 a été établi avec la volonté :

Réunion de Conseil municipal du mardi 03 février 2026  
Rédigé le 20 janvier 2026



- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès de l'Etat, du Conseil départemental et de la Région Normandie chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune. De l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

## **II. La section de fonctionnement.**

### **a) Généralités :**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux. Elle s'apparente un peu au budget d'une famille : le salaire des parents d'un côté, et toutes les dépenses quotidiennes de l'autre (alimentation, loisirs, santé, impôts, remboursement des crédits, etc...).

### **Pour la commune de BRETEUIL :**

**Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, redevances d'occupation du domaine public, etc...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

**→ Le montant prévisionnel des recettes réelles de fonctionnement pour l'année 2026 s'élève à 4 666 003.00 euros.**

**Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires des agents municipaux, l'entretien, la maintenance et la consommation énergétique des



**COMMUNE DE BRETEUIL**  
*Communes déléguées : Breteuil sur Iton/Cintray/C...*  
**MAIRIE**  
**Rue d'Hückelhoven – Breteuil sur Iton**  
**27160 BRETEUIL**

Envoyé en préfecture le 05/02/2026  
 Reçu en préfecture le 05/02/2026  
 Publié le 05/02/2026  
 ID : 027-200058246-20260205-D2026\_2\_3\_5-DE

S<sup>2</sup>LO

bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les salaires (chapitre 012) représentent **35.96 %** des dépenses réelles de fonctionnement de la commune, et **33.92 %** des recettes réelles de fonctionnement.

→ Le montant prévisionnel des dépenses réelles de fonctionnement pour l'année 2026 s'établit à **4 418 935,32 euros**.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement (BP 2026) :

DEPENSES / chapitre	Montant (€)	RECETTES	Montant (€)
Dépenses courantes (011)	1 582 926.00	Excédent brut reporté (002)	<b>2 493 328.18</b>
Dépenses de personnel (012)	2 182 511.00	Recettes des services (70)	133 516.00
Autres dépenses de gestion courante (65)	602 033,58	Impôts et taxes (73)	416 254.00
		Fiscalité locale (731)	2 018 846.00
Dépenses financières (66)	49 070,32	Dotations et participations (74)	1 951 383.00
Dépenses exceptionnelles (67)	10 000.00	Autres recettes de gestion courante (75)	120 000.00
Atténuations de produits (014)	6 274.00	Recettes financières (76)	4.00
Dotations aux amortissements et aux provisions (68)	0.00	Recettes exceptionnelles (77)	5 000.00
Dépenses imprévues (022)		Reprises amort. Dépréciation prov. (78)	0,00
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>4 432 814,90</b>	Atténuations de charges (013)	0.00
Opérations d'ordre entre sections (042)	358 067.61	<b>Total recettes réelles</b>	<b>4 666 003.00</b>
<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>2 387 772,18</b>	Opérations d'ordre entre sections (042)	19 323,51
<b>Total général</b>	<b>7 178 654,69</b>	<b>Total général</b>	<b>7 178 654.69</b>



<b>Excédent de recette de fonctionnement</b>	<b>2 387 772,18</b>	
--	---------------------	--

Le total du budget de fonctionnement s'établit à **7 178 654.69 €** en recettes, et **4 790 882,51 €** en dépenses, soit un excédent prévisionnel de fonctionnement égal à **2 387 772,18€**.

Cet excédent de fonctionnement permet un virement vers la section d'investissement de **2 387 772,18 €** pour financer les travaux.

### III. La section d'investissement.

#### a) Généralités :

Le budget d'investissement prépare l'avenir.

Contrairement à la section de fonctionnement, qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, etc...

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

- En recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales, telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement), et les subventions d'investissement perçues en lien avec les



**COMMUNE DE BRETEUIL**  
*Communes déléguées : Breteuil sur Iton/Cintray/C...*  
**MAIRIE**  
**Rue d'Hückelhoven – Breteuil sur Iton**  
**27160 BRETEUIL**

Envoyé en préfecture le 05/02/2026

Reçu en préfecture le 05/02/2026

Publié le 05/02/2026

ID : 027-200058246-20260205-D2026\_2\_3\_5-DE

S<sup>2</sup>LOW

projets d'investissement retenus (par exemple : les subventions relatives à la construction du groupe scolaire de la commune de Breteuil, ...).

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement : (CF page 3 de l'annexe « Présentation générale du budget primitif 2025).

Le montant prévisionnel du remboursement du capital des emprunts s'élève à **207 505.28 €**.

Le total prévisionnel des nouvelles dépenses d'équipement s'établit à **5 396 438.75 €** réparti comme suit :

Opération d'équipement	Dépenses (€)
10 - Cimetière	18 000.00
301 – Gîte de la Poultière	50 000.00
31 - Gendarmerie	100 000.00
39 – Défense incendie	4 000.00
390 – Défense incendie (AP)	450 000.00
50 – Ecoles maternelles et primaires	1 000.00
500 – Ecole de Breteuil	100 000.00
56 – Voirie divers	215 963.00
560 – Travaux voirie bourg Cintray	188 477.42
58 - Mairie	24 500.00
580 – Travaux mairie de Breteuil	25 000.00
620 – Autres Opérations foncières	50 000.00
65 – Jardin public	3 500.00
67 – Services techniques municipaux	38 500.00
69 – Aménagement urbain	7 000.00
690 – Centre Bourg	250 000.00
700 – Eglise Breteuil	350 000.00
701 – Eglise de Cintray	100 000.00
72 - Urbanisme	12 000.00
75 - Médiathèque	14 880.00
76 – Groupe scolaire Cintray / La Guéroulde	32 271.66
77 - Logements	1 000.00
770- Réhabilitation des Logements	60 000.00
790 – Stades de football	50 000.00

Réunion de Conseil municipal du mardi 03 février 2026

Rédigé le 20 janvier 2026



**COMMUNE DE BRETEUIL**  
*Communes déléguées : Breteuil sur Iton/Cintray/A*  
**MAIRIE**  
**Rue d'Hückelhoven – Breteuil sur Iton**  
**27160 BRETEUIL**

Envoyé en préfecture le 05/02/2026  
Reçu en préfecture le 05/02/2026  
Publié le 05/02/2026  
ID : 027-200058246-20260205-D2026\_2\_3\_5-DE

S'LO

80 – Aménagements touristiques	47 000.00
810 – Construction restaurant scolaire Breteuil	2 825 056.67
81 – Construction restaurant scolaire hors AP/CP (mobilier)	27 290.00
820 - Vidéoprotection	150 000.00
84 – Bâtiments communaux divers	10 000.00
840 – Provision aménagement anciens locaux leblond	50 000.00
850 – Transition énergétique des bâtiments	70 000.00
86 – Environnement	51 000.00
2016 – 00 Opérations non individualisées	20 000.00
<b>TOTAL</b>	<b>5 396 438.75 €</b>

e) Les subventions d'investissements inscrites sur le BP 2026 (notification) :

**→ du Conseil départemental :**

- Pour 698 894 € concernant la construction de la cuisine centrale et salles de restaurations à l'école de Breteuil.

**→ Des restes à réaliser en recettes**

- A hauteur de 1 771 778.42 € (subventions inscrites sur le BP 2025) non perçues ou partiellement.

**Sont en attente de décision : donc non inscrites**

- du Fonds verts et du FISPD pour la sécurisation du groupe scolaire de Breteuil (grillage, fenêtres, et filtres), travaux de renaturation du centre bourg de Breteuil.

- de la DRAC et du département concernant la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux sur l'Eglise Saint Sulpice de Breteuil.

- contrat de territoire (département et région) pour la renaturation du centre bourg de Breteuil



#### **IV. L'équilibre général du budget.**

Compte tenu de l'ensemble des recettes et dépenses prévisionnelles, en sections de fonctionnement et d'investissement (y compris 001 « Déficit antérieur reporté », et solde des « Restes à réaliser », l'équilibre général du budget s'établit comme suit :

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	7 178 654,69	7 178 654,69
Investissement	6 061 650,31	6 061 650,31
Total BUDGET	13 240 305,00	13 240 305,00

#### **PROPOSITION POUR LE BP 2026**

→ Au 023 « Virement à la section d'investissement » : d'opérer un prélèvement égal à **2 387 772,18 €** ;

**ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

Chapitre	Libellé	Pour mémoire : CA 2025	Propositions nouvelles 2026	VOTE Séance du 03 février 2026	Observations
O11	Charges à caractère général	1 220 785.98	1 582 926.00		
O12	Charges de personnel, frais assimilés	1 963 148.65	2 182 511.00		
O14	Atténuation de produits	6 274.00	6 274.00		
65	Autres charges de gestion courante	533 959.75	602 033.58		
<b>TOTAL des dépenses de gestion courante</b>		<b>3 724 168.38</b>	<b>4 373 744.58</b>		
66	Charges financières	23 059.81	49 070.32		
67	Charges exceptionnelles	1 002.40	10 000.00		
68	Dotation aux amortissements et aux provisions	0.00	0.00		
O22	Dépenses imprévues	0.00	0.00		N'existe plus en M 57
<b>TOTAL des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 748 230.59</b>	<b>4 432 814.90</b>		
O23	Virement à la section d'investissement		<b>2 387 772.18</b>		
O42	Opérations d'ordre entre sections	327 349.36	358 067.61		
O43	Opérations d'ordre intérieur de la section	0.00	0.00		
<b>TOTAL des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>327 349.36</b>	<b>2 745 839.79</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4 075 579.95</b>	<b>7 178 654.69</b>		

**Section de fonctionnement : DEPENSES.**

**ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

Chapitre	Libellé	Pour mémoire : CA 2025	Propositions nouvelles 2026	VOTE Séance du 03 Février 2026	Observations
O13	Atténuation de charges	43 955.24	21 000.00		
70	Produits des services	169 803.36	133 516.00		
72	Travaux en régie	0.00	0.00		
73 731	Impôts et taxes Fiscalité locale	2 512 954.64	2 435 100.00		
74	Dotations et participations	1 996 237.98	1 951 383.00		
75	Autres produits de gestion courante	205 111.15	120 000.00		
<b>TOTAL des recettes de gestion courante</b>		<b>4 928 062.37</b>	<b>4 660 999.00</b>		
76	Produits financiers	4.53	4.00		
77	Produits exceptionnels	218 849.20	5000.00		
78	Reprises amort., dépréciations	0.00	0.00		
<b>TOTAL des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>5 146 916.10</b>	<b>4 666 003.00</b>		
O42	Opérations d'ordre entre sections	60 446.70	19 323.51		
O43	Opérations d'ordre intérieur de la section	0.00	0.00		
<b>TOTAL des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>60 446.70</b>	<b>19 323.51</b>		
<b>EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE (002)</b>		<b>1 573 394.53</b>	<b>2 493 328.18</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>6 780 757.33</b>	<b>7 178 654.69</b>		

**Section de fonctionnement : RECETTES.**

→ **Autofinancement prévisionnel** : (Total des dépenses d'ordre de fonctionnement – total des recettes d'ordre de fonctionnement) **2 745 839.79-19 323.51 = 2 726 516.28** (suite aux écritures d'ordres)

**ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

Chapitre	Libellé	Pour mémoire : CA 2025	Restes à réaliser 2025	Propositions nouvelles 2026	VOTE Séance du 03 février 2026	Observations
20 (sauf 204)	Immobilisations corporelles	162 288.04	30 921.60	272 800.00		
204	Subventions d'équipement versées	44 279.54	121 172.41	203 963.00		
21	Immobilisations corporelles	409 629.46	43 158.47	1 711 347.42		
23	Immobilisations en cours	1 304 455.09	0	3 207 328.33		
	Total des opérations d'équipement	<b>1 920 652.13</b>	<b>164 330.88</b>	<b>4 918 675.75</b>		
<b>TOTAL des dépenses d'équipements</b>		<b>1 920 652.13</b>	<b>195 252.48</b>	<b>5 395 438.75</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement	0.00	3 445.00	0.00		
16	Emprunts et dettes assimilées	180 908.21	0.00	208 505.28		
<b>TOTAL des dépenses financières</b>		<b>180 908.21</b>	<b>0.00</b>	<b>208 505.28</b>		
<b>TOTAL des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>2 101 560.34</b>	<b>198 697.48</b>	<b>5 603 944.03</b>		
O40	Opérations d'ordre entre sections	60 446.70		19 323.51		
O41	Opérations patrimoniales	94 128.60		0.00		
<b>TOTAL des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>154 575 .30</b>		<b>19 323.51</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>		<b>2 256 135.64</b>	<b>198 697.48</b>	<b>5 623 267.54</b>		
<b>Solde d'exécution négatif reporté (DOO1)</b>		<b>1 895 603.77</b>		<b>239 685.29</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (hors RAR)</b>		<b>4 151 739.41</b>		<b>6 061 650.31</b>		

**Section d'Investissement : DEPENSES.**

**ANNEXE 1 : PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

Chapitre	Libellé	Pour mémoire : CA 2025	Restes à réaliser 2025	Propositions nouvelles 2026	VOTE Séance du 03 février 2026	Observations
13	Subventions d'investissement	1 206 632.87	1 771 778.42	698 894.00		
16	Emprunts et dettes	1 200 592.01	0,00	130 138.10		
23	Immobilisations en cours	0.00	0.00	0.00		
<b>TOTAL des recettes d'équipements</b>		<b>2 407 224.88</b>	<b>1 771 778.42</b>	<b>829 032.10</b>		
10	Dotations, fonds divers et réserves	871 502.08	0.00	715 000.00		TA et FCTVA
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	0.00	0.00	0.00		
165	Dépôts et cautionnement reçus	0.00	0.00	0.00		
O24	Produits des cessions	0.00	0.00	0.00		
<b>TOTAL des recettes financières</b>		<b>871 502.08</b>	<b>0,00</b>	<b>715 000.00</b>		
<b>TOTAL des recettes réelles d'investissement</b>		<b>3 278 726.96</b>	<b>1 771 778.42</b>	<b>1 544 032.10</b>		
O21	Virement de la section de fonctionnement			<b>2 387 772.18</b>		
O40	Opérations d'ordre « transfert entre section »	539 198.56		358 067.61		
O41	Opérations patrimoniales	94 128.60		0.00		
<b>TOTAL des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>633 327.16</b>		<b>2 745 839.79</b>		
<b>TOTAL DES RECETTES</b>		<b>3 912 054.12</b>	<b>1 771 778.42</b>	<b>4 289 871.89</b>		
<b>Solde d'exécution positif reporté (ROO1)</b>			<b>0,00</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (hors RAR)</b>		<b>3 912 054.12</b>	<b>6 061 650.31</b>			

**Section d'Investissement : RECETTES.**